

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 23 novembre 2023

convocation du 14 novembre 2023

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames Laurence DUVAL, Agnès SERGENT,  
Messieurs : Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, René GOBEAUT, Jean GRUMIAUX,  
Vincent SORET, MULOT Dominique, Cyrille DESORMEAUX Christophe LEROUX

Absents excusés :

Gilles BREANT pouvoir à Vincent SORET

Pauline DUPONT pouvoir à Laurence DUVAL

Maud CADARIO pouvoir à Michel TRONEL

Secrétaire de séance : Agnès SERGENT

La Séance est ouverte à 20h30

## 1. Délibération tarification soirée du réveillon du 31 décembre

Le comité festif de Canappeville organisera le repas du 31/12/2023, et il a défini les tarifs des consommations qui seront vendues lors de la soirée.

Le conseil municipal valide par délibération ces tarifs comme suit :

Tarifs soirée st Sylvestre 2024	
Repas adulte	90,00 €
Repas enfant	20,00 €
Eau- eau pétillante	1,00 €
Soda, cola, ice tea	1,50 €
Vins (rouge-rosé-blanc)	8,00 €
Champagne	20,00 €

## 2. Décision modificative n°1 au budget 2023

Madame le Maire informe le conseil municipal que lors du vote du budget primitif 2023, le montant prévu pour les frais d'actes n'ont pas été suffisamment provisionnés ; le besoin réel à l'article 6227 est de 1443.71 €, le montant voté au budget était de 1000.00 € soit un virement de crédit nécessaire de 500.00 €.

Il faut également ouvrir des crédits à la section investissement pour :

- l'achat d'un nouveau véhicule communal pour un montant de 12990,00€,
- pour régler les factures de l'architecte M MANIERE d'un montant de 6967.24€
- et pour payer la facture DELTAWORK d'un montant de 1280.00€ (achat d'un PC pour le secrétariat pour les logiciels COSOLUCE).

Les sommes seront prélevées sur le compte 67 charges exceptionnelles.

Budget 2023	Provisionné	Besoin Réel	+ ou -		
Article 6227	1 000,00 €	1 443,71 €	<b>500,00 €</b>		
Article 2313	- €	6 967,24 €	<b>6 967,24 €</b>		
Article 2183	106,44 €	1 280,00 €	<b>1 173,56 €</b>		
Article 2182	- €	12 990,00 €	<b>12 990,00 €</b>		
<b>Total</b>			<b>21 630,80 €</b>		
<b>Ecritures de fonctionnement</b>					
Article / chapitre	Intitulé	BP 2023	Crédit à réduire	Crédit à ouvrir	BP+DM n°1
678	Charges exceptionnelles	110 931,68 €	21 630,80 €		89 300,88 €
23	vt à la section investisse	15 811,56 €		21 130,80 €	36 942,36 €
6227	Frais d'acte et contentie	1 000,00 €		500,00 €	1 500,00 €
<b>Ecritures d'investissement</b>					
Article / chapitre	Intitulé	BP 2023	Crédit à réduire	Crédit à ouvrir	BP+DM n°1
21	auto financement	15 811,56 €		21 630,80 €	37 442,36 €
2183	Matériel informatique	106,44 €		1 173,56 €	1 280,00 €
2182	Vehicule communal	- €		12 990,00 €	12 990,00 €
2313	Travaux en cours	- €		6 967,24 €	6 967,24 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative du budget 2023 et autorise Mme le maire à effectuer les démarches nécessaires.

### 3. Achat du véhicule communal

Mme le maire expose au conseil municipal que le véhicule Citroën C15 actuel est en fin de vie, il n'a plus de chauffage et de ventilation, la carrosserie est fortement abîmée. Il faut prévoir le changer dans un délai assez court.

Il a été demandé deux devis :

Un devis auprès de ASDE pour un véhicule d'occasion BERLINGO diesel pour un montant de 12990€.

Un devis auprès de RENAULT pour un véhicule neuf L2 électrique pour un montant de 35000€ après déduction des aides écologiques, avec un délai de disponibilité de 3 mois.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour l'achat du BERLINGO auprès de ASDE, disponible de suite et autorise Mme le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'acquisition du véhicule.

### 4. Marquage au sol du parking place de l'église

Le marquage au sol du parking n'est plus visible et nous avons demandé un devis auprès de la société SIGNATURE qui avait réalisé le marquage en 2016 pour un montant de 888,60€. Le devis actualisé en 2023 s'élève à 1321.04€

Le conseil municipal vote à l'unanimité le devis SIGNATURE et autorise Mme le maire à le signer.

### 5. Devis Mise à jour des 11 PC de l'école

Mme le maire expose au conseil municipal que les 11 ordinateurs portables de l'école ont besoin d'une mise à jour pour être plus performant et plus rapide. Nous avons établi un devis auprès de DELTAWORK notre prestataire informatique, le montant est de 1303.50€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le devis DELTAWORK et autorise Mme le maire à le signer.

### 6. Suivi Travaux énergétique salle polyvalente :

Le SIEGE et le cabinet MANIERE ont été rencontrés le 8 novembre pour faire un point sur le projet.

Une réunion en visio a eu lieu le 14 novembre avec le SIEGE pour évoquer la faisabilité de la pose de panneaux photovoltaïques. Le SIEGE prendra en charge l'étude de faisabilité et prendra en charge l'investissement si nous sommes dans une revente totale de la production d'électricité. Il sera possible à l'issue du contrat engagé pour une période entre 15 et 20 ans de basculer vers une autoconsommation.

Nous attendons le résultat de l'étude de faisabilité.

### 7. Point sur le personnel

Un agent part en retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2024 (née en 1962). 3 agents suivront (nées en 1963).

Il est à nouveau évoqué la demande de Laura MARIE pour suivre une formation CAP Petite enfance sous forme d'apprentissage en 10 mois.

Cette demande peut finalement faire l'objet d'une aide du CNFPT d'un montant de 5250€ pour notre collectivité.

Le coût de cette formation en 10 mois débutant en septembre 2024 jusqu'en juin 2025 est estimé à :

61% du SMIC (au 1<sup>er</sup> septembre 2023) = 11,52€ x 151,67h = 1065,815€/mois

Soit 1065,81€ x 10 mois = 10658,15€ = aide CNFPT de 5250€

Coût réel pour la collectivité = 5408,15€ réparti en 2024 et 2025.

Il faudra prendre en compte l'augmentation du SMIC en 2024.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la demande de Laura MARIE pour signer un contrat d'apprentissage à la rentrée septembre 2024 et autorise Mme le maire à effectuer toutes les démarches.

#### **8. Questions diverses**

Il a été demandé un devis auprès de TEAM RESEAUX pour le déplacement du radar installé route de Louviers vers le hameau Noyon. Montant du devis = 1212 € ; Il n'a donc pas pour le moment été déplacé.

Nous sommes en attente d'un devis pour l'achat d'un second radar mobile, suite à la visite au salon des maires

Le Téléthon sera à nouveau l'objet de manifestations à Canappeville pour récolter des fonds sous la responsabilité de Christophe LEROUX.

#### **Dates à retenir :**

- Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 9 janvier 2024 à 20h30
- Tournée des communes CDC Voirie : mardi 28 novembre à 15h30
- Arbre de Noël des enfants : vendredi 15 décembre après-midi suivi du Marché de Noël de l'école.
- Distribution du colis des aînés le samedi matin 16 décembre à 9h
- Bilan comptage routier : mardi 19 décembre à 14h30
- Soirée St Sylvestre le dimanche 31 décembre 2023

➤ **La séance est levée à 00h15**